



WE SUPPORT
www.unglobalcompact.org



10 rue Jean Rostand – Z.I.
BP 315
69745 GENAS Cedex
www.sintex-np.com

COMMUNICATION SUR LE PROGRES

- 2019 -



SINTEX NP supporte le GLOBAL COMPACT
Communication sur le Progrès 2019



La Politique de SINTEX NP supporte les principes du GLOBAL COMPACT

Par Eric PISANI, Directeur Général

Depuis 2004, la société NIEF PLASTIC rebaptisée SINTEX NP en début d'année 2014, s'est engagée à respecter les principes du Global Compact relatifs aux droits de l'homme, aux conditions de travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption. Pour cela une véritable politique de management menée par la Direction et par une Commission interne Environnement & Santé-Sécurité, à laquelle s'est ajoutée cette année la composante Energie, composée de membres du personnel, a été mise en place. Nos systèmes de management nous permettent de réaliser nos objectifs dans une logique d'amélioration continue.

De ce fait, rejoindre le GLOBAL COMPACT et adhérer à ces principes fondamentaux furent logique. Ceci nous permet d'affirmer notre caractère d'entreprise citoyenne alliant enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Nous participons ainsi aux nécessaires efforts tendant vers le développement durable de la société et nous souhaitons continuer dans cette voie.



Table des matières

I	Les 10 principes du GC pour une entreprise et notre engagement	
	1 – Les 10 principes du GC	4
	2 – Notre engagement	5
	3 – La Commission Environnement & Santé-Sécurité	5
II	Droits de l’homme	
	1 – Politique générale	6
	2 – Mise en œuvre	6
	3 – Résultats 2019	6
III	Conditions de travail	
	1 – Politique générale	6
	2 – Certification OHSAS 18001	6
	3 – Résultats 2019	7
IV	Protection de l’Environnement	
	1 – Notre démarche et la certification ISO 14001	8
	2 – Résultats 2019	8
	3 – Notre démarche et la certification ISO 50001	9
	4 – Résultats 2019	9
V	Lutte contre la corruption	
	1 – Politique générale	9
	2 – Mise en œuvre	9
	3 – Résultats 2019	9



I Les 10 principes du GC pour une entreprise et notre engagement

1 – Les 10 principes du GC

Droits de l'homme

- 1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;*
- 2. Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.*

Condition de travail

- 3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective ;*
- 4. Eliminer toutes formes de travail forcé ou obligatoire ;*
- 5. Abolir le travail des enfants ;*
- 6. Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.*

Environnement

- 7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;*
- 8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;*
- 9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.*

Lutte contre la corruption

- 10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.*



2 – Notre engagement

D'une manière générale SINTEX NP a pris en considération les 10 principes du GLOBAL COMPACT et ce, bien avant son adhésion à cette organisation. Les 4 thèmes et leurs principes inhérents sont développés dans la Communication sur le Progrès ci-dessous.

3 – La Commission Environnement & Santé-Sécurité

La Direction Générale de SINTEX NP veille au respect des principes du GC avec son équipe encadrante et l'ensemble du personnel. De plus, des membres du personnel se sont regroupés pour former une Commission Environnement & Santé-Sécurité & Energie qui s'implique plus particulièrement dans le respect de la protection de l'environnement, dans celui des conditions de travail de tout collaborateur et dans la maîtrise de notre consommation d'énergie ; ceci se faisant en collaboration avec le service des Ressources Humaines. Et c'est à cette Commission que sont confiées les actions à mener pour améliorer les performances du Groupe dans ces domaines.

La Commission est composée de 10 personnes :

- M. Philippe WRAMOUR, Directeur Qualité et Développement Durable Groupe (arrivé depuis 1 an) ;
- M. Joël PARIS, Directeur Maintenance, Hygiène, Sécurité, Environnement et Energie Groupe ;
- Mme Anne LE ROUX, Infirmière sur le site de Genas ;
- Melle Françoise AMESSAN, Animatrice Qualité-Sécurité-Environnement Groupe ;
- Melle Morgane LOUAT, Technicienne Environnement & Santé-Sécurité Groupe ;
- M. Alexandre LARIVE, nouveau Technicien Environnement & Santé- Sécurité Groupe ;
- M. Lionel BRAUD, Responsable Maintenance, Environnement & Santé-Sécurité et Référent Energie sur le site de Genas ;
- M. Bruno DE PLACE, Responsable Achats Investissements et Services généraux et Référent Energie Groupe ;
- M. Nicolas TAVARES GOMES, Chef de Projet Développement GMAO et Référent Energie Groupe ;
- Mr Laurent JACQUIOT, Ingénieur Environnement & Santé-Sécurité Groupe, contact GLOBAL COMPACT :

10 rue Jean Rostand – Z.I.

69745 GENAS Cedex

Tél. : (33) 04-72-47-27-64

Fax : (33) 04-72-47-28-42

ljacquiott@sintex-np.com

www.sintex-np.com → Développement Durable → Global Compact



SINTEX NP supporte le GLOBAL COMPACT
Communication sur le Progrès 2019

II Droits de l'homme (Principe 2)

1 – Politique générale

Le Groupe SINTEX NP s'assure que les droits de l'homme sont respectés par ses collaborateurs dans ses usines françaises comme dans ses unités à l'étranger. Cet engagement est intrinsèque à nos mentalités.

2 – Mise en œuvre

A plusieurs reprises, nous avons confirmé notre respect de ces préceptes à nos donneurs d'ordres qui exigent de leurs fournisseurs un tel engagement.

3 – Résultats 2019

Nous n'avons à déplorer aucun manquement aux principes des droits durant l'exercice 2019 (ni d'ailleurs les années antérieures).

III Conditions de travail (Principe 3 à 6)

1 – Politique générale

Le Groupe SINTEX NP s'assure que les droits des salariés travaillant dans ses entreprises en France comme à l'étranger, sont respectés selon les principes 3 à 6. Ils peuvent exercer leur liberté d'association et de négociation collective. Le travail forcé et obligatoire, le travail des enfants ainsi que les discriminations de race, de sexe, de religion ou d'âge, sont bannis des conditions d'embauche et de travail dans notre Groupe.

2 – Certification OHSAS 18001

Pour SINTEX NP à Genas (France, Rhône), depuis 2005, un Système de Management de Santé-Sécurité au Travail est en place et certifié selon le référentiel OHSAS 18001 (Occupational Health and Safety Assessment Series). Ce système est basé sur deux piliers qui sous-tendent notre démarche :

- le respect de la législation, de la réglementation et des autres exigences applicables à l'entreprise ;
- l'évaluation des risques permettant de qualifier et de quantifier les dangers et risques inhérents à chacune de nos activités, avec pour objectif de les prévenir et de les réduire.



In fine, le but de cette démarche est de diminuer les accidents du travail, les maladies professionnelles et la pénibilité au travail.

L'esprit de cette démarche OHSAS 18001 est transversalisé dans tout le Groupe SINTEX NP, et les principes 3 à 6 sont ainsi respectés dans nos filiales implantées aussi bien en France qu'à l'étranger.

3 – Résultats 2019

Par rapport aux objectifs fixés pour 2019, les plus significatifs sont explicités ci-dessous.

Axe Diminution des niveaux de risque professionnels sur 2019

Prévenir les risques liés au non respect des consignes et du port des EPI pour les régleurs

Création d'un support « Bonnes pratiques » sur les risques liés au poste de monteur/régleur et sensibilisation de 100% des monteurs-régleurs.

→ 1 Support créé

→ Au 15/10/19 : 81 % des monteurs-régleurs sensibilisés.

Axe Diminution des AT-MP

Réaliser des dépistages TMS (programme TMS Pro)

→ Dépistage TMS fait sur 6 postes de travail.

Indicateur = Diminution du nombre de déclarations de maladies professionnelles concernant les TMS (tableaux 57, 69, 79, 97, 98) < à 7 sur une période de 3 ans glissant, depuis 2015 :

2013-2015 = 10 déclarations ; 2014-2016 = 9 ; 2015-2017 = 6 ; 2016-2018 = 2 ; 2017-Oct. 2019 = 1 .

Réalisation d'une formation pont roulant par un organisme extérieur avec un cahier des charges spécifiques à notre métier pour les monteurs/régleurs n'ayant jamais eu de formation par un organisme extérieur

Formation de 16 personnes.

→ 41 personnes formées à ce jour.



IV Protection de l'Environnement (Principes 7 à 9)

1 – Notre démarche et la certification ISO 14001

Assumant ses responsabilités d'entreprise citoyenne, la société SINTEX NP a intégré la protection de l'environnement dans ses activités industrielles.

Un Système de Management de l'Environnement est en place et est certifié ISO 14001 depuis 2001.

D'autres sites du Groupe sont certifiés ISO 14001 : SIROCO (2008), NP JURA (2009), NP HUNGARIA (2012), NP GERMANY (2015), NP SIMONIN Beure (1998) et NP CAPELEC (2018).

Nos filiales NP POLSKA et NP TUNISIA sont en démarche pour passer la certification, respectivement en 2020 et 2021.

2 – Résultats 2019

Par rapport aux objectifs fixés pour 2019, les plus significatifs sont explicités ci-dessous.

Axe Maîtrise de l'incendie sur 2019

Formation du personnel au risque incendie

Notre risque environnemental et enjeu majeur est l'incendie. Pour être prêt à réagir dans une situation urgence, l'ensemble du personnel est formé à intervenir sur un départ de feu avec, par exemple, un extincteur.

- 91 personnes formées/recyclées à ce jour dans cette formation appelée « Equipiers de 1ère intervention incendie ». D'autres sessions seront faites sur décembre.

En cas d'incendie, l'évacuation doit se faire dans le bon ordre. En complément des formations définies à l'alinéa précédent, une partie du personnel est formée pour regrouper toutes les personnes présentes dans son service et les guider vers la sortie la plus proche, dans le calme, puis vers le lieu de rassemblement du personnel.

- 8 personnes formées/recyclées dans cette formation appelée « Guide-Files/Serre-Files ».

La centrale incendie permet de détecter l'origine d'un départ de feu et d'intervenir au plus tôt sur le lieu puis, si besoin, d'enclencher l'alarme d'évacuation.

- 100% des responsables et chefs d'équipe de production et la maintenance ont été formés à la centrale incendie.

Nouvel axe 2019-2020 : Plan de mobilité (NC réglementaire)

Favoriser l'utilisation des transports « doux » (transports en commun, covoiturage, vélo...)

- En cours de mise en place par la Direction et notre Référent Mobilité, en collaboration avec la CCI. Sondage effectué auprès du personnel sur leurs habitudes de trajet domicile/travail. Développement d'une application interne "Covoiturage" avec le service informatique.



3 – Notre démarche et la certification ISO 50001

Depuis 2 an, SINTEX NP et NP GERMANY sont certifiés ISO 50001.

4 – Résultats 2019

Axe Economie d'énergie sur 2019

Diminuer la consommation de reference

- Consommation de référence diminuée de >10% par an.
- 100% de l'atelier Finition est en éclairage LED.

Axe Amélioration de l'efficacité énergétique de nos équipements et installations

Encourager l'achat de produits économes en énergie

→ CDC « presse » et CDC « équipements spécifiques » créés pour évaluer les besoins énergétiques des installations.

Faire appel à des services externes pour optimiser notre utilisation d'énergie

- Etude de mise en place d'un compresseur spécifique pour la machine 3D à la qualité pour le week-end, au lieu de faire tourner un compresseur surdimensionné.

V Lutte contre la corruption (Principes 10)

1 – Politique générale

Le Groupe SINTEX NP se conforme aux réglementations, y compris celles des lois anti-corruption, dans ses pays d'implantation.

2 – Mise en œuvre

Pour formaliser cet engagement, nous avons créé un Code Ethique du Groupe et une Charte Développement Durable Fournisseurs.

3 – Résultats 2019

Poursuite d'une démarche ISO 26000 RSE.



SINTEX NP supporte le GLOBAL COMPACT
Communication sur le Progrès 2019